

Le Breuil

Bulletin d'informations municipales

www.lamure.fr



2024
LA MURE INVESTIT

Priorité sur les investissements en 2024 !



ÉRIC BONNIER
Maire de La Mure
Conseiller régional

L'année est déjà bien engagée, la traditionnelle période budgétaire s'est terminée en mars pour la préparation des différents budgets de l'année, le printemps nous achemine vers la belle saison... place à présent aux réalisations, car elles sont nombreuses en 2024 !

C'est un budget d'investissement exceptionnel qui a été voté cette année en séance du Conseil Municipal du 19 mars dernier.

Avec un excellent résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 reporté sur l'année en cours, jamais la ville de La Mure n'a présenté un **budget d'investissement** aussi important : **plus de 5,7 M€** d'investissement cette année !!

Avec une section de fonctionnement s'élevant à **7,25 M€**, la commune a présenté un **budget principal de 13 M€**... sans augmentation des taux communaux d'imposition ! ... avec un endettement de la commune largement en-dessous des moyennes nationales et départementales pour les communes de même strate ! ... avec une forte capacité à investir et à emprunter au vu de la situation particulièrement saine des finances communales !

Ajoutons à cela le budget annexe de l'eau, le budget du CCAS et celui des Affaires Scolaires : c'est donc un budget global consolidé de **14,2 M€ pour l'année 2024**.

Nous proposons dans ce nouveau numéro du Breuil, un coup de projecteur particulier sur les enveloppes d'investissement par thématiques de la vie municipale (voir détail pages 4-5).

Bien évidemment, les animations seront au rendez-vous cet été, un gros chantier de la mandature a démarré sur les bâtiments de l'ancienne gendarmerie avec la construction d'une Maison des Solidarités, les travaux pour la réalisation du réseau de chaleur ont débuté entre l'école des Bastions, la Halle des Sports Fabrice Marchiol et le complexe sportif Jean Morel... les ateliers et concertations vont bon train pour les futurs aménagements de la Place Pasteur... la nouvelle saison de l'exposition « Le Temps Comté » est lancée au Musée matheysin... et le Petit Train de La Mure a redémarré depuis le 6 avril !

Bref, ça bouge à La Mure... Toujours !

« Un budget d'investissement exceptionnel »

LA MURE DES SAVOIR-FAIRE... 4^{ème} EDITION !

Depuis 2019, la ville de La Mure vous propose d'aller à la rencontre de professionnels des métiers d'art et du patrimoine vivant à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA).



C'est l'occasion pour le public d'approcher et de découvrir des professionnels de notre territoire... présentant leurs techniques, leurs métiers, leurs passions, et d'échanger avec eux sur leurs savoir-faire, leurs parcours et les formations existantes.

Du 3 au 7 avril dernier, sous la houlette de Marie-Claire Déchaux, adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine, cette 4^{ème} édition de « La Mure des Savoir-Faire » a permis de proposer des démonstrations de dentelle, sculpture au couteau, céramique, sérigraphie, dessin, mosaïque, imprimerie ainsi que des visites d'ateliers de sellerie-maroquinerie, de typographie, de tapisserie...

Un immense **merci aux artisans et associations** qui ont participé et amplement contribué à la réussite de cette édition 2024, que ce soit dans leurs ateliers, à la médiathèque, au musée ou dans les salles municipales mises à leur disposition :



Johann Dupuis a créé son atelier au n°45 de la Grande Rue.

■ **Johann Dupuis, sellier-maroquinier**, pratique le travail du cuir au tannage végétal, et réalise tous ses articles à la main.

■ **Roger Gaio** exerce depuis 48 ans dans son atelier de la Grande Rue la **tapisserie d'ameublement ou de décoration**.



Les enfants très attentifs devant le travail de Roger Gaio.

■ **Blandine Leclercq**, de l'association « Au Train où vont les Choses » connaît toutes les techniques pour transformer une simple feuille de papier en œuvre d'art... du dessin à la sérigraphie, en passant par la gravure et la typographie.



Christine Duret pratique et enseigne la dentelle au fuseau.

■ **Christine et J-Marc Duret** du **Carrefour des Arts Traditionnels** excellent dans la pratique de la dentelle au fuseau et la sculpture traditionnelle au couteau.

■ **L'Atelier Grand Matin** promeut la création, l'expérimentation et l'expérience artistique dans le champ des arts visuels et plastiques.

■ **David Grange** réalise des restaurations et réfections de mosaïques et terrazzo fin 19^{ème} siècle. Chaque rénovation est unique et reflète le savoir-faire et l'état d'esprit des artisans d'antan.

■ **Claude Moiroud** a présenté le cyanotype, un procédé photographique monochrome, par lequel on obtient un tirage bleu de Prusse, bleu cyan.

Une présentation commentée de **photos anciennes**, proposée par l'association des Amis du Musée Matheysin, sur le thème des « métiers qui ont fait la Matheysine », s'est tenue au cinéma-théâtre devant un public venu nombreux.



Visite des ateliers en gare de La Mure.

Le **Petit Train de La Mure** a aussi joué le jeu en invitant le public à découvrir son atelier sur le thème « **Locomotives d'époque : matériaux et métiers** ». Une visite animée par Eric Bettega, avec un zoom sur les matériaux très particuliers utilisés dans les locomotives historiques Sécheron.

Rendez-vous en 2025 pour la 5^{ème} édition !!

Assemblée générale des anciens maires et adjoints de l'Isère



L'AAMAI a tenu son Assemblée Générale à La Mure.

La ville de La Mure a accueilli le 11 avril dernier l'**Association des Anciens Maires et Adjoints de l'Isère (AAMAI)** au complexe sportif Jean Morel pour son Assemblée Générale annuelle.

En présence du maire Eric Bonnier, de la Sénatrice et conseillère départementale Frédérique Puissat et de la Trésorière de l'association des Maires de l'Isère Marie-Claire Dechaux.

Devant plus de 70 adhérents (sur les 150 que comporte l'association), le maire Eric Bonnier a pu présenter la ville de La Mure, son histoire et ses caractéristiques.

Au nom de la Municipalité, il a amplement remercié l'ensemble du bureau de l'association et **sa présidente Marie-France Germain** (ancienne élue de Saint-Marcellin) d'avoir choisi notre commune pour ce rendez-vous annuel : une belle journée passée sur notre territoire pour la promotion de notre région auprès des anciens élus de tout le département.

C'est dans une très bonne ambiance et avec beaucoup d'humour que s'est déroulée cette réunion avec la présentation des différents bilans (financier, moral, activités...) et une rétrospective des événements de l'année écoulée.

Ce fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur deux anciens élus locaux : **Albert Claret**, ancien maire de Prunières et ancien adjoint au maire de La Mure, et **Geneviève Brun**, ancienne adjointe au maire de La Mure... ils ont tous deux reçu le diplôme d'honorariat décerné par le Préfet de l'Isère pour plus de 18 années d'exercice dans ces fonctions.

De nouvelles aires de jeux pour enfants



L'aire de jeux de la place Victor Miard prend forme.

C'est une demande souvent évoquée par les familles et assistantes maternelles dans les réunions de quartiers : **la création de nouvelles aires de jeux pour enfants.**

En effet, le jardin de ville ou les bords de Jonche peuvent paraître trop éloignés pour de très jeunes enfants habitants dans des quartiers excentrés et qui viendraient à pied avec les parents ou les nounous pour profiter des jeux pour enfants.

C'est pourquoi, un groupe de travail composé d'élus a été mis en place en fin d'année dernière pour réfléchir à cette question.

Une nouvelle aire de jeux est en cours de création **dans le quartier des Sagnettes**, dans un square public aux abords de la rue Albert Luyat ; elle a reçu les modules de jeux récemment démontés du jardin de ville. Les travaux de terrassement et de revêtement des sols ont débuté en avril pour une ouverture prochaine.

En parallèle, **une aire de jeux est créée place Victor Miard** (place de l'ancienne MJC) aux abords des Capucins, avec de tout nouveaux modules qui viennent d'être installés.

Notons qu'avec le parvis du lycée et le grand chantier qui va débiter pour la rénovation des anciens bâtiments du lycée de la Matheysine, l'aire de jeux pour enfants avait du mal à trouver sa place dans le jardin de ville ! Vous la retrouverez non loin de là, à 200 mètres, dans un espace plus calme à la fois arboré et ensoleillé.

C'est **une enveloppe de 56 270 €** qui a été votée en 2024 pour ce programme.

LA MURE EN ACTIVITÉ

LA 40^{ème} POUR LE RALLYE DE LA MATHEYSINE !!

Organisé par l'Ecurie Obiou, le Rallye de la Matheysine fête cette année sa 40^{ème} édition... un bel événement à ne pas manquer.



Le 17 mai, les vérifications techniques auront lieu derrière l'Hôtel de Ville.

Pour marquer le coup, l'association a décidé d'agrémenter cette édition avec diverses animations pour partager ce moment festif avec la population.

Une semaine avant le rallye, **une présentation de l'épreuve** sera proposée en centre-ville, Place Pasteur, le **vendredi 10 mai à 18h30** sur un podium, en présence des personnalités qui ont contribué à mettre en place les différentes éditions et pour évoquer leurs souvenirs.

Ce même soir, c'est un **concert en plein air** qui sera offert sur la place Pasteur et dans la rue du Breuil.

(NB : en cas d'intempéries, la présentation sera délocalisée au complexe sportif Jean Morel).

Vendredi 17 et samedi 18 mai : week-end du rallye !

Dès le vendredi 17 mai, de 14h00 à 22h00, le public pourra découvrir les voitures du rallye, lors des **vérifications techniques** qui seront effectuées à La Mure, place Auguste Perret (derrière l'Hôtel de Ville).

Le samedi 18 mai, **jour des épreuves spéciales**, les concurrents traverseront La Mure pour un contrôle de passage rue du Breuil de 7h55 à 15h35... ce sera l'occasion d'interviewer les équipages au fil de la course.

Et pour couronner le tout, en guise de bougies, **40 Alpines Renault** seront stationnées places Pasteur et Pérourzat.

On vous attend, sur les épreuves ou en ville pour fêter cette 40^{ème} !!!

Budgets 2024... Cap sur les i

Ils permettent de faire fonctionner la collectivité, de répondre aux attentes des administrés, de proposer des services publics de qualité, d'embellir notre ville, d'accueillir et d'entretenir des équipements structurants... Ce sont bien sûr les budgets ! Ils conditionnent le fonctionnement des services communaux et les investissements arbitrés par l'équipe municipale à court et à plus long terme.

La ville de La Mure dispose d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes (Eau, CCAS, Affaires Scolaires) sur lesquels elle s'appuie de manière rigoureuse, en maîtrisant ses dépenses, en proposant chaque année un programme d'investissement ambitieux... et sans augmenter les taux communaux d'imposition.

2^{ème} tranche de travaux à Rif Bruyère

Réfection prévue cette année pour



Le **budget principal** 2024 de la ville a été voté en séance du Conseil municipal le 19 mars :

7 253 773 €
en fonctionnement



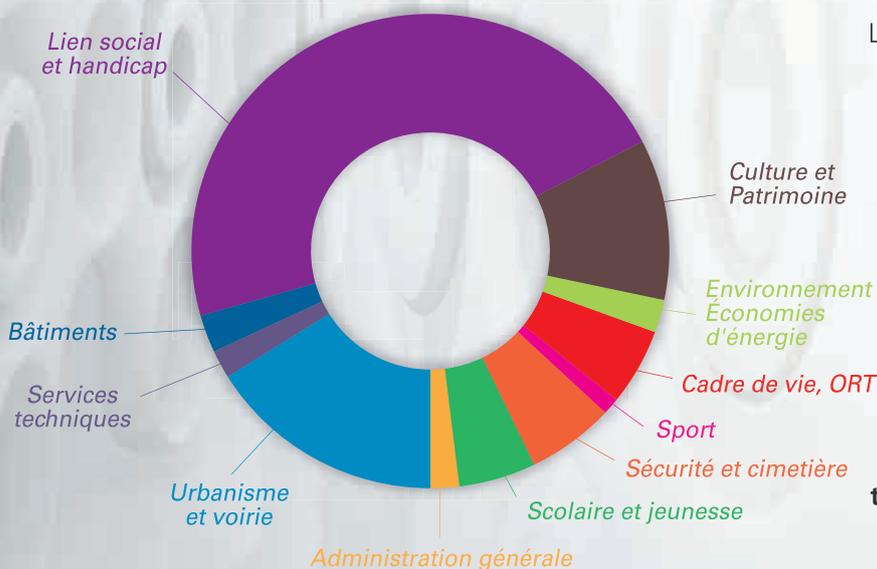
5 744 784 €
en investissement

Le « **Budget consolidé** »...
montant total avec
les budgets annexes :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
PRINCIPAL	7 253 773 €	5 744 784 €	12 998 557 €
EAU	449 928 €	491 250 €	941 178 €
CCAS	122 681 €	70 198 €	192 879 €
AFFAIRES SCOLAIRES	69 961 €		69 961 €
TOTAL	7 896 343 €	6 306 232 €	= 14 202 575 €

... c'est donc une somme de plus de 14,2 millions d'euros qu'il faut gérer cette année.

Quels investissements en 2024 ?



Le Compte Administratif 2023 a permis de dégager un excédent de **562 565 €** affecté dans son intégralité en section d'investissement pour 2024.

Pour les investissements cette année : **5,7 millions d'euros** seront directement consacrés aux travaux, réalisations, acquisitions, aménagements... mêlant les plans pluriannuels par thématiques, des programmes obligatoires, des opérations récurrentes et de nombreuses opérations nouvelles.

Sans que la liste soit exhaustive, nous proposons dans ce numéro de présenter les investissements qui seront réalisés cette année dans les diverses thématiques de la vie municipale.



Investissements !



ant cette année.



le bd P. Décard.



Désimperméabilisation des abords de l'église.



Les concertations sont lancées pour les aménagements de la place Pasteur.



Travaux et aménagements cette année à la maternelle des Bastions.



Pôle sportif de La Mure.



Le chantier est lancé pour la Maison des Solidarités.

Administration Générale	100 118 €
Logiciel Attal	7 000 €
PPA Informatique	24 386 €
Etudes projets topographiques	59 546 €
Logiciel Berger Levraut	9 186 €

Scolaire et Jeunesse	269 128 €
PPA modernisation équipements	21 170 €
Travaux école des Capucins	38 193 €
Travaux maternelle Bastions	143 013 €
Aires de jeux pour enfants	56 270 €
Travaux Centre de Loisirs	10 482 €

Sécurité et Cimetière	304 955 €
PPA Stationnement et Sécurité	19 524 €
PPA Rénovation Cimetière	20 000 €
Vidéoprotection	218 387 €
Poteaux incendie	11 244 €
Défibrillateurs et extincteurs	5 800 €
Equipements Police Municipale	10 000 €
Plan de Sauvegarde	20 000 €

Sport	59 106 €
PPA Modernisation équipements	16 498 €
Travaux Halle des Sports F Marchiol	1 808 €
Rideaux occultants Halle des Sports	9 200 €
Ecran affichage Halle des Sports	6 600 €
Etude Requalification sites sportifs	7 000 €
Protection sol complexe sportif J Morel	8 000 €
Etanchéité toiture complexe J Morel	10 000 €

Urbanisme et Voirie	830 889 €
Travaux voiries communales	224 705 €
Travaux cheminements divers	110 900 €
Voiries P Décard / A Luyat	450 000 €
Plan Local d'Urbanisme	34 240 €
Campagne adressage et diagnostic	11 044 €

Lien social, Handicap	2 411 344 €
PPA Accessibilité PMR	17 810 €
Chantier Maison des Solidarités	2 375 634 €
Sanitaires salle C Péquignot	17 900 €

Environnement, Economies d'énergie	115 378 €
PPA Economies d'énergies	11 299 €
Relance itinéraires et plantations	1 579 €
Opération « un arbre, un habitant »	17 500 €
Eclairage public	85 000 €

Culture et Patrimoine	565 363 €
PPA Sécurisation église N-Dame	75 280 €
PPA Modernisation équipements culturels	18 835 €
Halle de la Grande Rue	129 028 €
Aménagement Territoire Napoléon	40 000 €
Rénovation salle cinéma-théâtre	300 000 €
Etanchéité Ecole de Musique	2 220 €

Bâtiments	132 526 €
PPA Modernisation des bâtiments	20 462 €
PPA Rénovation logements	10 114 €
Menuiserie ancien tribunal	17 909 €
Etude toiture mairie	2 700 €
Séparation chauffage Pérouzat	12 000 €
Programme ravalement de façades	25 461 €
Fibre optique	43 850 €

Services Techniques	99 088 €
PPA Equipement et matériel	22 688 €
Camion Lindner	37 200 €
Véhicule Renault Master benne	39 200 €

Cadre de Vie - PVD/ORT	269 884 €
PPA Embellissement	14 688 €
PPA Signalétique	52 765 €
Opération Revitalisation des Territoires	36 331 €
Place Pasteur	91 000 €
OPAH RU (Amélioration Habitat)	60 000 €
Mobilier urbain	3 000 €
Décorations	12 000 €

Eau Potable	417 050 €
Captages Rif Bruyant	138 151 €
Modernisation et travaux sur réseau	261 859 €
Renouvellement de branchements	17 040 €



Des travaux à l'école maternelle des Bastions...

Dans le cadre de la fusion des écoles maternelles (Bastions et Pérouzat) prévue à la rentrée de septembre 2024, l'école maternelle des Bastions accueillera deux nouvelles classes dans ses locaux, passant ainsi à quatre classes pour maintenir l'offre actuelle et ne pas augmenter les effectifs par classe.

Pour que cette fusion se déroule dans les meilleures conditions possibles, des aménagements sont programmés d'ici le mois de septembre et des travaux ont d'ores-et-déjà été réalisés sur ce début d'année et fin d'année dernière (38 000 € engagés en 2023).

Une **enveloppe de 143 000 €** a été votée en section d'investissement sur le budget général 2024, à laquelle s'ajoutent **10 000 € du budget des Affaires Scolaires**.



Ecole maternelle des Bastions.

En 2023, les études de faisabilité et de préconisation des aménagements à prévoir ont été réalisées, de même que la démolition d'un espace intérieur et la réfection du bureau de direction.

Sur les vacances de février et d'avril 2024, l'école a vu la création d'une salle de classe supplémentaire (avec reprise des plomberies, ventilation et traitement phonique),

la rénovation de la salle de sieste et l'aménagement de la salle des maîtres pour une prochaine transformation en salle multi-activités.

Au cours de l'été, les derniers aménagements seront effectués :

Mise en place de placards sur mesure, rénovation de deux classes, installation de couchettes surélevées, installation de meubles de rangements, déménagement du mobilier et matériel de Pérouzat vers l'école des Bastions, et transfert des jeux de cour de l'école Pérouzat.

Les services et la municipalité suivent de près cette fusion afin que tout soit prêt à temps : c'est une priorité !

Dans un second temps, la construction d'un préau dans la cour est envisagée ; elle permettra aux enfants de pouvoir profiter de récréations à l'extérieur en cas de pluie ou de mauvais temps.



Travaux effectués en début d'année dans les salles.

Bientôt un nouveau chantier pour le lycée !



Le bâtiment historique du lycée.

Après la construction de la nouvelle aile, inaugurée en mars 2019, qui accueille des logements, l'internat et l'espace de restauration du lycée de la Matheysine, la Région Auvergne-Rhône-Alpes va lancer dès cet automne **un énorme chantier pour la rénovation de cet établissement scolaire secondaire**.

Ce programme ne passera pas inaperçu étant donné que les différentes tranches de travaux s'enchaîneront et s'étaleront sur 7 ans.

C'est bien évidemment sur **les parties anciennes du bâtiment** que s'effectueront les travaux, avec une **réfection et mise aux normes** des classes d'enseignement et des bureaux administratifs, **mais aussi une démolition** des locaux actuellement désaffectés qui accueillait l'ancien réfectoire (à l'arrière du bâtiment historique de notre lycée) **et la reconstruction** à cette même place des ateliers techniques destinés aux filières professionnelles.

Rappelons qu'aujourd'hui le lycée de la Matheysine accueille les formations de l'ancien lycée privé Alpes Sud Isère qui était basé sur la commune de Susville, et que les ateliers d'enseignement professionnel y sont toujours en activité... ne facilitant pas les déplacements des élèves entre les deux communes voisines (pour les matières générales à La Mure et la pratique en atelier à Susville).

Des Algecos sur deux niveaux seront installés dès cet été aux abords du lycée et en partie dans le jardin de ville pour y accueillir des classes et bureaux durant les premières phases de travaux.

Pour ce chantier global sur l'ensemble de l'établissement, **la Région a déjà voté une première tranche de 21 millions d'euros.**

INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

C.C.A.S

Une nouvelle permanence est proposée dans les locaux du CCAS de La Mure : **Confédération Nationale du Logement de l'Isère (CNL)**.

Vous êtes Locataire ? Vous avez des questions ? La CNL répond à vos demandes concernant votre logement, vos charges, vos droits...

Les permanences sont ouvertes les **2^{èmes} mercredis de chaque mois de 10h à 12h** 17 av. Docteur Tagnard.

Ou contactez la CNL
04 38 86 11 36
contact@cnl-isere.fr



ECLAIRAGE PUBLIC

La ville La Mure adhère au syndicat départemental d'électricité « Territoire Energie 38 » depuis 2023. Dans ce cadre, la commune a décidé de **transférer la compétence « éclairage public »** à TE38. A cet effet, une entreprise effectue actuellement des interventions durant quelques semaines à **La Mure pour la géolocalisation de tous les points lumineux** en vue du transfert de la compétence.

C'est pourquoi, l'éclairage public peut être allumé ponctuellement en journée dans divers quartiers.

En parallèle, la ville a investi dans du nouveau matériel de réglage et de programmation pour une uniformisation des horaires d'allumage et d'extinction du réseau d'éclairage public par secteurs géographiques de La Mure.

AV. DR TAGNARD... STATIONNEMENT TEMPORAIRE



La copropriété des immeubles de la Condamine a lancé d'importants travaux de rénovation de ses bâtiments et des garages souterrains pour répondre aux obligations énergétiques des logements (isolation, étanchéité, chauffage...).

La durée du chantier devrait s'étendre sur 6 mois durant lesquels les habitants de la Condamine ne pourront pas accéder à leurs parkings et garages.

A la demande du conseil syndical, le département et la commune ont donné leur accord afin d'**autoriser temporairement le stationnement des véhicules sur la piste cyclable** le long de l'avenue Dr Tagnard au niveau du magasin Super U.

Une signalisation temporaire est en place.

La piste cyclable est donc condamnée de manière temporaire sur la durée des travaux : nous demandons aux cyclistes et automobilistes de faire preuve de vigilance sur cette section de l'avenue.

ETAT-CIVIL

Un coup de neuf à l'accueil !!



Des travaux sont en cours pour la rénovation du service « Accueil et Etat-civil » de mairie de La Mure : électricité, peinture, revêtement mural, écran d'information, dalles de plafond, traitement phonique. Le chantier est entièrement réalisé en interne par les agents techniques de l'équipe « Bâtiments ».

Durant les travaux, le service est transféré dans le bureau de Police Municipale en rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

SERVICE SCOLAIRE

Rentrée scolaire 2024... **1^{ère} inscription en maternelle** : votre enfant est né en 2021 ? Il est temps de l'inscrire à l'école pour sa première rentrée en septembre prochain !

Pour ce faire, rien de plus simple :

1. Retirez un dossier de pré-inscription auprès du CCAS, de l'accueil de la Mairie ou bien sur le site www.lamure.fr
2. Déposez votre dossier complété et accompagné des justificatifs au service scolaire du CCAS de La Mure.
3. Nous vous remettons un certificat d'inscription qui vous permet de prendre RDV avec la directrice de l'école pour finaliser l'inscription auprès des services de l'Éducation Nationale.

STATIONNEMENT... MARQUAGE AU SOL !



Nouveaux marquages av. Général de Gaulle.



Places Bleues et cheminement piéton av Dr Tagnard.

Comme chaque année, la commission municipale « Sécurité, Circulation et Stationnement » détermine les besoins concernant la **signalétique horizontale dans la ville**. Elle définit en lien avec la Police Municipale et les services techniques les points qui nécessitent d'être retracés ou créés (parkings, zone bleue, stops, lignes jaunes, passages piétons...).

Lors de la dernière **campagne de marquage au sol** qui a eu lieu en avril dernier, la commission a transmis la **liste des actions à réaliser** auprès de notre entreprise prestataire, la société Proximark. En l'espace de quelques jours, les techniciens ont effectué les traçages sur tous les sites repérés.

Cela a notamment permis de créer de nouveaux emplacements de stationnement en quinconce, de part et d'autre de l'**avenue Général de Gaulle**, pour organiser le stationnement des véhicules dans le quartier, aux abords de la future Maison des Solidarités, de même que sur la placette située **rue de la Peyrouse**.

Rue du Château, c'est pour inciter les usagers à ralentir que du stationnement a été officiellement créé.

Sur l'**avenue Docteur Tagnard**, une modification a été effectuée avec le marquage de places bleues longitudinales et la matérialisation d'un cheminement piéton.

Écoute, concertation... et action !!

Des réunions publiques couvrant tous les quartiers de La Mure se sont tenues entre les mois de mai et novembre 2023. C'était l'occasion d'échanger avec les riverains et surtout d'écouter leurs remarques et doléances.

De nombreuses notes ont été prises par les élus référents et les services municipaux pour tenter d'apporter des réponses concrètes dans des thématiques très variées et de répondre par des actions techniques lorsque cela était possible.

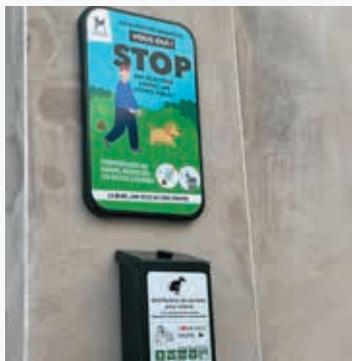
Les actions ont suivi la concertation... Quelques exemples donnés ci-après :

■ Parmi les remarques, la **vitesse de circulation des véhicules** dans tous les quartiers de la ville est un élément récurrent pour les habitants :

➔ le radar pédagogique a été installé dans les rues évoquées... Les relevés du radar ont été transmis à des riverains que le souhaitaient... Des contrôles de vitesse viennent d'être mis en place (voir article ci-dessous).



Appui-vélos installés av. Dr Tagnard.



Un distributeur installé Grande Rue.

■ Les habitants ont signalé le manque de **bancs ou d'appui-vélos** dans la ville :

➔ de nouveaux éléments ont été commandés et installés, le mobilier urbain s'étoffera petit à petit.

■ Les **aires de jeux pour enfants** font l'objet d'une réelle demande des familles :

➔ deux nouvelles aires viennent d'être créées (voir article p.3).

■ Les **déjections canines**... un acte flagrant d'incivilité :

➔ des distributeurs de sacs ont été installés, l'expérience nous dira si leur utilisation est un succès.

■ **La propreté urbaine :**

➔ les remarques ont été prises en compte pour intégrer des rues dans les tournées de la balayeuse et le passage des agents d'entretien.

■ **L'entretien des parcelles privées :**

➔ des courriers ont été adressés à des habitants pour leur rappeler la législation en termes d'entretien des haies, et des passages de policiers municipaux ont été demandés pour privilégier la prévention à la répression.

■ Des **carrefours ou sorties de lotissements dangereux** ont été signalés :

➔ un panneau clignotant a par exemple été installé sur demande des habitants du lotissement de la Jonche.

■ Manque de **pression d'eau** dans un lotissement au nord de la ville :

➔ le prestataire Véolia a été saisi, des surpresseurs ont été commandés pour une installation en juillet prochain.

■ Les questions régulières sur les **charges locatives** demandées par des organismes bailleurs sociaux :

➔ la municipalité a provoqué une réunion avec la direction de la SDH pour répondre aux attentes des habitants des cités minières.



Réunion des locataires des cités minières.

... et bien d'autres sujets ont été pris en compte pour lesquels des suites seront données.

Info – Contrôles de vitesse sur les axes de La Mure !!



Contrôles de vitesse effectués en partenariat avec la Gendarmerie.

C'est un des sujets phares des réunions de quartiers : la vitesse des véhicules ! De nombreux riverains souhaitent des mesures à la fois pédagogiques mais aussi répressives pour lutter contre la vitesse excessive dans les quartiers de la ville.

À cet effet, **la municipalité s'était engagée à répondre à cette requête** en mettant en place notamment des contrôles

de vitesse réguliers. Ces derniers ont débuté le 08 avril sur divers axes de La Mure, **en collaboration avec la Gendarmerie. Levez le pied !!!**

WWW.LAMURE.FR



Mais aussi...



Pôle d'animation de La Mure



Mairie de La Mure @Ville_LaMure